

PASSAGES SUPERIEURS DE LA CHAUSSEE DE HAECHT A DIEGEM.

Il existe à Diegem deux ponts pour le passage de la chaussée de Bruxelles à Haecht au-dessus des voies ferrées de la ligne Bruxelles-Louvain et du raccordement de cette ligne à Schaerbeek.

La largeur de la chaussée, actuellement de 6,00 m., devant être portée à 12,80 m. pour la pose de deux voies vicinales au lieu d'une et l'électrification exigeant par ailleurs une notable augmentation de la hauteur libre sous les ponts, il a été décidé d'effectuer d'importants travaux d'aménagement à ces deux ouvrages d'art.

Comme il est possible d'abaisser la plate-forme de la voie de raccordement vers Schaerbeek, le passage supérieur, constitué de bonne maçonnerie de briques, pourra être maintenu. Il suffira de prolonger cet ouvrage. Ce prolongement est prévu en béton et se fera du côté vers Louvain. Afin de permettre le travail sans interrompre la circulation ferroviaire, on fera usage de cintres métalliques épousant la courbure de l'intrados et qui resteront enrobés dans la masse de l'ouvrage. Le coffrage sera suspendu à ces **cintres**.

Sur la ligne de Bruxelles à Louvain, par contre, les voies ne peuvent être abaissées suffisamment pour pouvoir conserver le passage supérieur actuel. Celui-ci devra être reconstruit entièrement. La chaussée et les trottoirs adjacents, larges de 2,00 m., seront portés par une dalle en béton armé reposant sur des poutrelles Grey dont les faces inférieures seront protégées contre la rouille par des augets en béton. Les culées avec murs en retour seront en béton et leurs faces apparentes recouvertes de briques.
